

# Sylvie Bellance, victime du matraquage médiatique sur la sécurité routière

A Madame Sylvie Bellance

Non, madame, je ne trouve pas du tout détestables les articles de Paul Le Poulpe et Jeanne Bourdillon sur la sécurité routière.

Les radars :

Ils ne sont que très rarement placés dans les zones dangereuses, mais le plus souvent là où c'est le plus rentable, sur autoroutes, à la fin d'une descente, d'un faux plat et non le contraire.

Ainsi à la fin de la descente sur Marseille sur l'autoroute A56 en provenance du nord il y a un premier radar pour le 90 km/h. Au même endroit, sur l'autre voie, en sens inverse, avant d'aborder la montée la vitesse est limitée à 110 km/h ! Et aucun radar actif. Chercher l'erreur.

Sur les routes peu fréquentées, ces fameux radars qui sont sensés agir pour notre sécurité sont quasiment absents. Dans le trajet Montpellier-Cahors via Millau, dans ce sens, parcours que j'emprunte souvent il n'a qu'un seul radar fixe (voir Mapy 'zone dangereuse', chère madame). Pour 312 km, c'est peu. « Ces peccots ne méritent pas de bénéficier de la lutte contre la 'délinquance routière' ! » Et pourtant c'est sur ce type de route qu'il y a le plus d'accidents mortels. Pas assez fréquentées, pas rentables pour nos chers radars. De plus sur ce parcours et ce jusqu'en Dordogne, la présence des gendarmes est inexistante, pourtant nous voyons beaucoup de gendarmeries. Réduction des effectifs oblige. Le gouvernement actuel préfère payer des radars plutôt que du personnel. C'est

une mesure très humaniste.

Effectifs de gendarmerie, conséquences :

La propagande officielle nous rabâche que la conduite sous l'emprise de l'alcool est la cause de nombreux accidents mortels. Avec si peu de gendarmes et de policiers sur nos routes les contrôles sont trop rares. En 43 ans de conduite je n'ai soufflé qu'une fois dans le ballon, en Dordogne, région de bonne chère, bien arrosée. Résultat négatif. Pour une fois, j'ai béni ma belle sœur acariâtre qui ne nous avait pas offert l'apéritif.

Compte tenu des faibles effectifs et du rendement auquel ils sont tenus, gendarmes et policiers ne font plus que de la répression. Cela ne contribue pas à leur popularité. C'est bien dommage. Ce sont des hommes comme nous tous. Je préfère avoir affaire à un gendarme qu'à une machine.

Excès de vitesse mineurs :

J'ai 'bénéficié', pour employer le langage politiquement correct, de 3 amendes pour de faibles excès de vitesse, n'enlevant qu'un point. L'avant dernier flash a eu lieu sur l'autoroute A50 à l'entrée de Marseille juste avant d'emprunter le tunnel du Prado Carénage à 5h02 du matin sur 3 voies désertes. Un crime, sans doute pour Mme Perrichon.

A ce jour, j'ai tous mes 12 points à mon permis de conduire. Depuis que je conduis, je n'ai pas eu d'accident à mon tort et mon assureur, la MAIF, a été incapable même d'en trouver un où j'étais impliqué. Je bénéficie donc de 50% de réduction sur assurance depuis très longtemps.

L'automobiliste, cette vache à lait :

C'est faire preuve d'angélisme que de croire que le but ultime de l'état c'est notre sécurité, notre vie. Lorsque cela ne rapporte rien, il s'en moque. Les accidents domestiques causent plus de morts que les accidents de la route. Pas de

campagne médiatisée à ce propos. Que fait l'État, rien pas de mesure applicable rémunératrice.

Vous pouvez être verbalisé pour défaut de triangle de signalisation et de vêtement réfléchissant (mesure qui n'existe pas dans tous les pays européens) alors qu'aucun policier n'intervient la nuit pour les automobilistes qui n'ont qu'un code fonctionnel. Il faudrait d'abord que les constructeurs automobiles soient contraints à rendre le remplacement aisé des ampoules. Espèce protégée ; pas de contrainte.

Pour les vélos en campagne le port de vêtement réfléchissant est obligatoire. Cela les rend plus visibles. Que de bon sens ! Mais lorsqu'il s'agit d'appliquer une mesure analogue aux voitures pour notre sécurité, cela fait un 'flop'. Ainsi il y a quelques décennies les USA avaient voulu rendre obligatoire des couleurs fluos, jaune, rose, vert... Bien sûr ces véhicules, comme les Volkswagen coccinelles, se voyaient beaucoup mieux sur les routes grises que tous les autres véhicules dont la majorité est en « gris-quelquechose ». Cette mesure fut abandonnée au détriment de la sécurité des automobilistes, parce que les ventes chutaient. Espèce protégée, encore.

Une nuit dans un hôtel 5 étoiles, TVA 5%, voiture pour aller travailler, TVA 33%. Vache à lait, oui.

Un minibus d'Emmaüs -Trafic- conduit par un homme sous l'emprise de l'alcool traverse le 24 mars 2008 la partie centrale de l'autoroute A9 pour heurter et tuer les passagers d'un véhicule circulant en sens inverse, les médias ne nous parlent que des délits du conducteur. Aucun ne signale qu'il n'est pas normal qu'un véhicule, qui n'est pas un poids lourd, puisse traverser le dispositif de séparation -glissières- des 2 sens de circulation et tuer des innocents. Société d'autoroute, espèce protégée.

### Considérations sur les causes des conduites dangereuses :

Je ne considère pas que l'absence du port de la ceinture de sécurité soit une faute de conduite. On ne grille pas un stop, ni un feu rouge, etc . Cela devrait être sanctionné uniquement

par une majoration de la prime d'assurance automobile.

Je suis pour responsabiliser les conducteurs. Je ne considère pas qu'un conducteur endormi au volant de son Hummer avec sa ceinture bouclée est un bon conducteur. Je ne suis pas favorable au tout sécuritaire qui déresponsabilise les conducteurs.

On évoque rarement l'insomnie au volant qui cause plus de morts que la vitesse. Difficile à verbaliser. Que dire du travailleur sous pression de son employeur qui a du mal à s'éveiller complètement en roulant vers son entreprise ? Que dire de lui, si soumis aux humiliations et aux pressions de rentabilité dans son entreprise, il s'exprime, bien malgré lui en sortant du boulot, au volant de son véhicule ? Rien, sujet délicat, espèce patronale protégée.

Téléphoner dans un embouteillage ne met pas délibérément la vie d'autrui en danger. Il serait préférable dans ces cas que les policiers fassent la circulation plutôt que de verbaliser.

La vitesse en ville est répréhensible. Sur route, certains, comme Jean-Pierre Beltoise, considèrent que cela les rends plus attentifs, plus éveillés.

Les radars aux feux tricolores sont une bonne chose à condition qu'ils soient prioritairement installés là où il y a eu le plus d'accidents et non pas là où ils sont les plus rentables. Que dire alors de ces croisements dangereux où les feux passent à l'orange clignotant la nuit ?

Lorsqu'on prend le volant, cela doit être pour aller d'un point à un autre, en étant bien réveillé et pas sous l'emprise de l'alcool. Il ne s'agit en aucune manière de s'exprimer au volant.

Je pense que Paul Le Poulpe et Jeanne Bourdillon sont des conducteurs plus recommandables que Bertrand Parent qui a écrit « Un jour sur la route j'ai tué un homme ». Ce dernier,

tout journaliste qu'il est (espèce protégée, si politiquement correct), me fait trop penser à l'adage « jeune catin, vieille dévote ». S'il fallait avoir tué quelqu'un sur la route pour se comporter ensuite correctement, où irions-nous ?

L'association de Chantal Perrichon, qui ne comportent guère d'adhérents, bénéficie du statut d'utilité publique, ce dont ne bénéficie, hélas, pas Riposte Laïque qui participe pourtant énormément à la défense de l'égalité homme-femme, de la laïcité et de la nation française républicaine.

De plus, madame Sylvie Bellance, à l'instar de Voltaire, Riposte Laïque a publié votre opinion.

**Max Leroy**